Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

Commission scolaire des Chic-Chocs Ensemble pour une saine alimentation!

Gaspé, le 13 décembre 2005 – Le 22 novembre dernier le conseil des commissaires a adopté une politique alimentaire. Cette politique est le premier jalon d'une démarche « santé » dans les établissements de la Commission scolaire des Chic-Chocs.

La mise en application de cette politique alimentaire se fera progressivement jusqu'en juin 2007. Favoriser un meilleur état de santé des élèves et des employés par une saine alimentation et favoriser l'intégration d'activités éducatives en nutrition aux programmes de formation destinés aux élèves sont deux des objectifs de la politique.

Toute la communauté éducative sera concernée par ces nouvelles pratiques. Les équipes-écoles, les équipes-centres, les conseils d'établissements, les parents, les employés, les élus de la Commission scolaire et les élèves seront sensibilisés à l'importance de l'éducation à la santé par l'alimentation, comme facteur de réussite. De plus, les conseils d'élèves seront invités à s'impliquer activement dans une campagne de sensibilisation aux bienfaits d'une saine alimentation. « Comme c'est d'abord pour eux que nous avons adopté une telle politique, c'est avec leur participation qu'elle s'implantera » de préciser la présidente de la Commission scolaire, madame Pâquerette Sergerie.

Déjà des actions de sensibilisation ont été réalisées; les concessionnaires de cafétérias ont pris connaissance du projet de politique qui devait être adopté puisqu'il a été joint à leur contrat 2005-2006. Certains d'entre eux ainsi qu'une quinzaine d'élèves au programme de cuisine d'établissement du Centre d'éducation des adultes C.-E.-Pouliot ont suivi une formation sur le système d'inspection des aliments au Québec. Cette formation a été offerte par le Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ). Bien sûr, d'autres initiatives seront mises de l'avant, mais il est important de spécifier que la mise en oeuvre de cette politique alimentaire revient aux établissements, donc fait appel à l'engagement de chaque équipe-école.

-30-

Source:

Marie-Noëlle Dion Agente d'information

Téléphone: (418) 368-3499 extension 240

Télécopieur: (418) 368-6531

Courriel: marie-noelle.dion@cschic-chocs.net

Site Internet : www.cschic-chocs.net